

PORTANT ATTRIBUTION D'UNE AIDE INDIVIDUELLE

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE

Vu le Code de l'Education ;

Vu les statuts de l'Université Clermont Auvergne ;

Vu l'élection de Monsieur Mathias BERNARD, en date du 16 décembre 2016, à la Présidence de l'Université Clermont Auvergne ;

Vu la délibération n°2019-10-25-11 du Conseil d'Administration de l'Université Clermont Auvergne du 25 octobre 2019 donnant délégation au Président pour l'attribution des prix de concours, des bourses à la mobilité et toute aide individuelle, dans la limite des crédits alloués à ces dispositifs ;

Vu la délibération à distance n°2020-04-17-01 du Conseil d'Administration de l'Université Clermont Auvergne du 17 avril 2020 portant sur l'aide financière accordée aux étudiants en contexte de confinement lié à la pandémie de COVID-19 ;

ARRETE

Article 1 :

Le Président de l'Université Clermont Auvergne accorde une aide financière exceptionnelle sur fonds CVEC d'un montant global de 4 400 € aux étudiants concernés par une mobilité à l'étranger.

La liste des bénéficiaires de la quatrième commission du 24 septembre 2020 est jointe en annexe.

Article 2 :

Le Directeur Général des Services et l'Agent Comptable de l'Université Clermont Auvergne sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Clermont-Ferrand, le 29/09/2020

Pol

Le Président de l'Université Clermont Auvergne

Le Directeur Général des Services

Mathias BERNARD
François FAGUIS

- Transmis au contrôle de légalité le

30 SEP. 2020

- Publié le

30 SEP. 2020

Modalités de recours : En application de l'article R421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.

Bénéficiaires aide exceptionnelle sur fonds CVEC en mobilité à l'étranger durant crise COVID-19

	composante	Nom	Prénom	Montant
1	Ecole de Droit			500 €
2	POLYTECH Clermont-Ferrand			500 €
3	Ecole d'Economie			300 €
4	UFR Biologie			300 €
5	UFR Langues, Cultures et Communication			300 €
6	UFR Langues, Cultures et Communication			300 €
7	UFR Biologie			300 €
8	POLYTECH Clermont-Ferrand			300 €
9	Ecole de Droit			200 €
10	IAE Clermont Auvergne			200 €
11	POLYTECH Clermont-Ferrand			200 €
12	POLYTECH Clermont-Ferrand			200 €
13	POLYTECH Clermont-Ferrand			200 €
14	POLYTECH Clermont-Ferrand			200 €
15	POLYTECH Clermont-Ferrand			200 €
16	POLYTECH Clermont-Ferrand			200 €
				4 400 €